



PROTOCOLE COVID 19 ACTIVITÉS POUR TOUS

30 mai 2020

Bonjour,

Avant toutes choses, toute l'équipe de l'Espace Grain de Sel espère que tout va bien pour vous et pour votre famille et que vous avez pu traverser ces dernières semaines sans trop d'encombres.

Quelques jours après l'annonce de la deuxième phase de déconfinement, le Centre Social a décidé de rouvrir son secteur Activités Pour Tous à partir du lundi 8 juin prochain. Il offre notamment la possibilité aux référents des ateliers de pouvoir organiser une ou deux séances pour conclure cette année particulière. Il vous propose également de rejoindre l'atelier Événement et Solidarité qui se retrouve tous les mardis de 14h30 à 17h00. Enfin, il ouvre un espace temporaire pour vous permettre de vous retrouver sans prétexte particulier si ce n'est pour le plaisir d'être ensemble tous les vendredis de 14h30 à 17h00.

Pour garantir votre sécurité, celle des bénévoles et celle des agents, le Centre Social s'engage à mettre en place le présent protocole qui repose sur les 4 principes suivants :

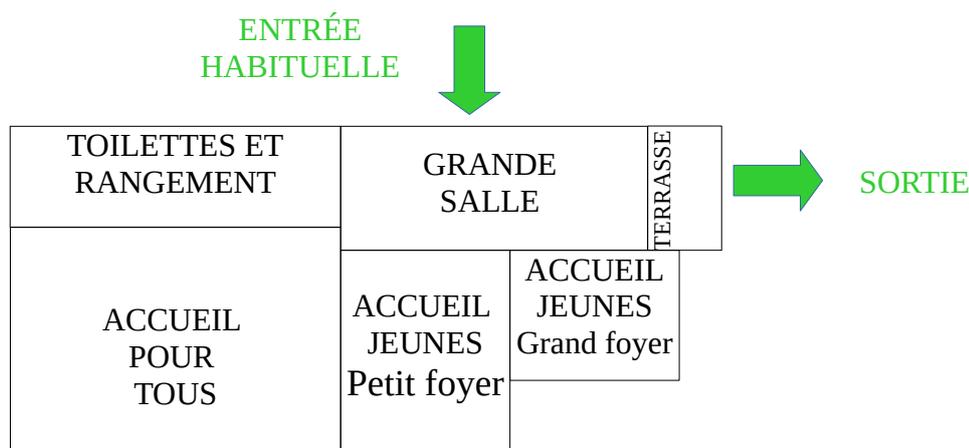
- Maintien de la distanciation physique ;
- Application des gestes barrières ;
- Nettoyage et désinfection des locaux ;
- Formation, information et communication.

I- PUBLIC ACCUEILLI

Les activités pour tous susceptibles d'être mises en place en juin voire en juillet prochain accueilleront uniquement les personnes adhérentes au Centre Social. Pour pouvoir y participer, il sera nécessaire de s'inscrire au plus tard la veille de l'activité avant 17h par mail à l'adresse suivante : espace.graindesel@ville-noirmoutier.fr ou par téléphone au 02.51.39.72.67.

Un maximum de 10 personnes est accueilli par activité. Le groupe pourra être encadré par deux référents bénévoles. Il sera constitué pour toute la durée de l'accueil.

Pour accéder à la salle d'activités, un plan de circulation est mis en place. L'entrée se fera par la porte habituelle. Quant à la sortie, elle s'effectuera par la porte donnant sur la terrasse sur le côté du bâtiment.



Sauf en cas d'extrême nécessité, les participants aux activités qui se dérouleront en juin et juillet prochain n'auront pas accès à l'accueil sauf si conformément à ce que prévoit le protocole relatif au fonctionnement de l'accueil, ils ont un rendez-vous.

En cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid 19 (difficultés respiratoires, malaise, température de plus de 37,8°) ou de cas avéré, le public s'engage à ne pas venir à l'Espace Grain de Sel

II- Organisation sanitaire

2.1 Les locaux

Aération des locaux

Avant, pendant et après l'ouverture du Centre Social, les locaux seront régulièrement aérés pendant une durée d'au moins 10 minutes.

Nettoyage des locaux

Les locaux seront nettoyés avant et après chacune des activités pour tous. Une attention particulière sera portée sur les sols, les poignées de portes, les toilettes, les tables et les chaises et le matériel utilisé.

2.2 Le port du masque

Conformément aux recommandations des autorités sanitaires, le port du masque grand public est obligatoire. L'Espace Grain de Sel en fournira aux agents et aux bénévoles qui en ont besoin. Il appartiendra aux personnes venant au Centre Social de s'en munir.

COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?



Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.



Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.



Pour l'enlever :
Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.



Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.



Évitez de le toucher et de le déplacer.



Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.



Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.



Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.



Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

COMMENT ENTREtenir SON MASQUE ?



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**



Utiliser un sèche-ligne ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

2.3 Le lavage des mains

Pour éviter la propagation du virus, le lavage des mains est indispensable. Il s'agit ici d'un lavage à l'eau et au savon pendant au moins 30 secondes avec un séchage avec une serviette jetable ou à l'air libre. Quand cela est impossible, une solution hydro-alcoolique sera mise à disposition par un adulte notamment dans la salle d'activités.

Le lavage des mains sera réalisé :

- à l'arrivée au Centre Social ;
- après les activités ;
- avant et après le goûter ;
- avant et après être allé aux toilettes ;
- après s'être mouché, avoir toussé et éternué ;
- le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

2.4 En cas de suspicion de cas de Covid 19 lors d'une activité

Toute personne présentant des symptômes évocateurs d'infection Covid 19 sera invitée à rentrer chez elle immédiatement. Elle ne pourra pas être de nouveau accueillie sans certificat médical assurant qu'elle est en mesure d'être reçu au Centre Social.

III- LES ACTIVITÉS

3.1 Les activités extérieures

Certaines des activités pourront se dérouler à l'extérieur, à proximité du bâtiment du Centre Social. Elles seront organisées pour garantir les règles de distanciation physique et des gestes barrières.

3.2 Les activités en intérieur nécessitant du matériel

Chaque personne sera invitée à venir avec son propre matériel. Une table individuelle et personnelle sera mise à sa disposition.

Pour tous les objets habituellement partagés, des modalités de désinfection sont prévues. Les objets employés seront mis sur une table pour éviter qu'ils servent à une autre personne avant qu'ils soient désinfectés.

IV- INFORMATIONS

Ce protocole sera porté à la connaissance de l'ensemble des adhérents du Centre Social par mail, via le site internet et la page Facebook du Centre Social. Il fera également l'objet d'un affichage dans les locaux.

L'Espace Grain de Sel informera les adhérents de la situation dès qu'il le jugera nécessaire.